

FACTURE

Sfax le, 14/01/2024

M.F.Client:

Folies lucres
R^e Nalidia hnos 8 per
18/4/14 P.A. 11000

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de :

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de :
Cinq cent quatre vingt dix huit
deux 36

En cas de litige, les tribunaux de SFAX sont seuls compétents quelque soit le mode de paiement